



# Info@ASDCGG74

N° : 0216



## Le mot du Président :

Été, période d'élevage des jeunes pour les animaux sauvages, en toute discrétion, à tel point que l'on peut se poser la question où sont donc passés tous ces animaux que l'on voyait si régulièrement au sortir de l'hiver ?

Une nouvelle saison de chasse se présente avec quelques modifications de pratiques liées à la sécurité. Une formation sécurité obligatoire pour les chefs d'équipe avec un rappel des bonnes pratiques qui ont peut-être été oubliées.

Une obligation du port d'un gilet ou d'une veste « fluo » le orange étant la couleur la plus adaptée, et ce, pour tous les modes de chasse, exception faite pour le gibier d'eau et oiseaux de passage à poste fixe. La tolérance faite pour la chasse individuelle du chamois ou du mouflon avec le port de deux brassards ou une casquette ne permettra pas au chasseur de tirer le sanglier, cerf, ou chevreuil, et limite donc son intérêt. Le gibier, excepté les oiseaux, ne voyant pas les couleurs, le port d'une tenue fluo ne gênera en aucun cas la réussite de la chasse.

La fermeture de la chasse sur certains secteurs le dimanche après-midi est la conséquence du dramatique accident survenu à Quintal la saison dernière. Cette fermeture devient administrative. Certains autres secteurs où il y a une forte présence de promeneurs ne seront chassés que quelques jours par mois pour réaliser les plans de chasse.

Le dernier CDCFS du département a vu la FRAPNA demander la suspension du dimanche pour le tir d'été du chevreuil. Systématiquement les associations naturalistes essaient de réduire, de limiter, les prérogatives des chasseurs ou piégeurs.

Pour information le département de la Savoie n'a plus d'animaux classés nuisibles, hormis le lapin et le sanglier. Quel avenir dans ce cas pour l'association des piégeurs de Savoie ?

Grand gibier : bonne saison en perspective, les comptages cerfs du printemps ont montré une augmentation du cheptel, notamment en montagne avec peut être une optimisation des dénombrements à cause de la neige tombée en abondance en altitude. Les compagnies de sanglier semblent bien présentes, avec une reproduction très correcte malgré le printemps pluvieux. Pour le chamois il faudra attendre la fin août pour voir les chevrees se reconstituer.

Je vous souhaite un bel été et une saison de chasse riche en émotions, partage et sérénité.

Christophe Deya

## Du côté des réglages :

Vous avez manqué l'animal de votre vie, vous n'avez plus confiance en votre arme, votre arme est tombée ;

**La solution:** Le REGLAGE ! Pensez à vérifier et à cibler vos armes au moins une fois par an.

Quelques rappels : L'accès au réglage des armes sera ouvert à tous le mercredi à partir du 11 juin 2016 dès 15 H 00 et ce jusqu'au 26 octobre 2016.

Une demi-journée réglages aura lieu le samedi 03 septembre 2016 de 14 h 00 à 18 h 00.

Stand de l'Arqubuse Aubonne, route de Genève 74140 DOUVAINÉ

Rens.: François BOVAGNE 04.50.94.55.67 ou email : [françois.bovagne@orange.fr](mailto:françois.bovagne@orange.fr)

**Rappel : Vous devez impérativement vous munir de votre permis de chasser validé ou de votre licence de tir pour transporter votre arme en toute légalité.**



## BREVET GRAND GIBIER



Résultats de la session du 4 juin 2016

Nous avons 21 candidats, dont 18 en Haute-Savoie et 3 extra-départementaux.

### Brevet OR :

THIOLLAY Denis (Major de promotion), SAUVETRE Jérôme.

PERROLLAZ Alban, SEMPERE Laurent, DERONZIER Nicolas, HAFNER Franck, TORNIER Gérard, RICHER Ludovic (dans l'Isère le 5 juin 2016).

POENCET Franciane et POENCET Olivier (En Savoie le 18 juin 2016).

BOULLIOU Stephen en Isère le 24 juin 2016.

### Brevet ARGENT :

HAFNER Franck, TORNIER Gérard, SEMPERE Laurent, POENCET Franciane.

VANCLEEMPUT Franck, ZAABAT Abdelali, BRUNET Frederic (Candidats extra-départementaux)

### Brevet ARC:

BOURDERIAT Michaël.

Nos félicitations à tous !



# Maladie de Lyme

**Qu'est-ce que la maladie de Lyme ?** La maladie de Lyme est la maladie **bactérienne** transmise lors d'une **morsure de tiques**. Si elle n'est pas soignée, cette infection peut devenir **chronique** et diffuser de la peau à tout l'organisme. Elle donnera alors des **complications** graves qui peuvent toucher plusieurs organes (articulations, cerveau, cœur...). Il est facile de prévenir les complications car la maladie de Lyme se traite sans difficulté lorsqu'elle est détectée tôt. La bactérie de la maladie de Lyme est un spirochète qui est porté par de très **nombreuses espèces d'animaux sauvages**, comme les sangliers, les cervidés, les petits rongeurs, mais aussi le bétail. Différentes espèces de borréliose et de tiques sont concernées selon les pays. La maladie de Lyme est quasi exclusivement transmise à l'homme par la morsure d'une tique infectée. Cela se produit généralement **du printemps à l'automne**, lors de promenade en forêt ou dans les herbacées. On ne peut donc pas avoir la maladie par contact direct avec un animal infecté, ni par contact avec une personne malade. Même si les animaux domestiques, en particulier les chiens, peuvent la contracter et peuvent introduire des tiques infectées dans les maisons, rien ne prouve qu'ils puissent transmettre l'infection directement aux humains. La maladie de Lyme se manifeste dans les **trois à trente jours après la morsure** de la tique par une plaque rouge, inflammatoire, apparaissant sur la peau autour du point de piqûre, qui siège le plus souvent aux membres inférieurs. La plaque va s'étendre parallèlement à la guérison du centre ce qui va donner une espèce d'anneau en extension, appelé « **érythème chronique migrant** ». Cette plaque peut s'accompagner de fièvre, puis disparaître spontanément en quelques semaines.

**En l'absence de traitement**, la maladie peut causer, quelques semaines, mois ou années plus tard, des **douleurs articulaires** ou des arthrites et d'autres lésions cutanées, cardiaques ou neurologiques. Ces atteintes infectieuses de différents organes et systèmes peuvent se manifester seules ou de manière associée, ce qui complique le diagnostic. D'autant, qu'à ce stade, le diagnostic est souvent difficile car il n'y a plus de trace de piqûre.

**Comment risque-t-on de contracter la maladie de Lyme ?** Le risque de se faire mordre par une tique augmente lorsque la température se réchauffe dans les bois au printemps et se poursuit jusqu'à l'automne. Les tiques peuvent cependant être actives l'hiver, si celui-ci est doux et qu'il tombe peu de neige. Toutefois, le risque de contracter la maladie de Lyme est à son maximum durant les **mois de printemps et d'été**. Les tiques ne sont pas naturellement infectées, elles se contaminent en se nourrissant du sang des **animaux sauvages infectés**. Les tiques responsables de la maladie de Lyme sont observées le plus souvent dans les forêts et les zones envahies par la végétation herbacées entre les bois et les espaces ouverts. Les tiques ne se déplacent pas loin par elles-mêmes. Cependant, la propagation des populations de tiques par différents vecteurs (rongeurs, oiseaux migrateurs, animaux domestiques) fait qu'il est possible de se faire mordre en dehors des bois et des espaces naturels. Elles peuvent par exemple se coller aux oiseaux migrateurs et tomber loin de leur emplacement d'origine.

**Quelles sont les personnes à risque ?** Les personnes les plus exposées sont les **professionnels travaillant en forêt** (forestiers, bûcherons, gardes forestiers...), et ceux qui y vont pour leurs loisirs : les campeurs, les chasseurs, les golfeurs, les pêcheurs, les ramasseurs de champignons, les randonneurs, les campeurs... et les promeneurs du dimanche.

**Comment évolue une morsure de tique infectée ?** La maladie de Lyme est une infection le plus souvent **chronique** qui évolue sur plusieurs années ou décennies, avec des phases où l'infection est complètement latente. L'évolution est très favorable lorsque la maladie est diagnostiquée et traitée précocement. En l'absence de traitement, l'évolution vers la phase secondaire n'est pas systématique, mais aggrave le pronostic. Après l'**infection aiguë**, qui est surtout **cutanée**, l'infection non soignée peut passer par une phase dormante puis **affecter la plupart des organes** (articulations, cœur, ganglions et système nerveux), de manière aiguë et/ou chronique, avec des effets différents selon les organes et les patients (rôle non négligeable de l'immunité). Des séquelles et rechutes sont possibles et il peut y avoir un chevauchement entre les phases. La maladie, au fil des « cycles infection-inflammation-cicatrisation », peut aboutir finalement à des **cicatrices** responsables de handicaps physiques et mentaux définitifs.

**Quels sont les risques de la maladie de Lyme ?** On peut décrire les symptômes de la maladie de Lyme comme se produisant en 3 phases et la 3<sup>e</sup> phase est celle des séquelles de l'infection chronique et de la réaction immunitaire qui en résulte. La **première phase** de la maladie de Lyme est celle de l'**infection cutanée** aiguë avec une éruption sur la peau appelée « **érythème chronique migrant** » (ECM) que constatent près de 80 % des personnes infectées. Cette éruption cutanée peut apparaître dès le 3<sup>e</sup> jour après la morsure d'une tique, mais elle peut parfois ne pas apparaître avant un mois. La plaque rouge de la peau commence habituellement à l'emplacement de la morsure et prend souvent l'apparence d'une **cible** puisqu'elle s'étend tandis que le centre reste rouge et que la zone intermédiaire guérit. Parallèlement à cette plaque qui siège plutôt sur les **membres inférieurs**, les malades peuvent se plaindre d'une fatigue, de maux de tête, de frissons et de fièvre, de douleurs musculaires et articulaires. Il est aussi possible d'observer des ganglions lymphatiques gonflés. Si la maladie de Lyme n'est pas traitée à ce stade, les signes peuvent néanmoins s'estomper spontanément et, pendant une **période de latence** clinique, l'infection va diffuser et activer le système immunitaire. Après cette phase de latence, apparaît la **deuxième phase de la maladie** avec une faiblesse, une fatigue extrême, **des douleurs et une raideur articulaires intenses**, des **maux de tête**, une **faiblesse musculaire**, des **paralysies** et des **engourdissements** touchant surtout les jambes (« polyradiculite »), des **éruptions cutanées** et une irrégularité du rythme cardiaque. Non diagnostiquée et non traitée, la maladie peut néanmoins régresser avant de passer à la troisième phase. A la **troisième phase** apparaissent des **arthrites chroniques** dites « séronégatives » (sans aucun des signes immunologiques d'une polyarthrite connue) et des signes neurologiques témoignant d'une **méningo-encéphalite chronique** : maux de tête, étourdissements, paralysie... Ce stade de la maladie correspond à des séquelles qui sont peut régressives et vont durer des années. Peu de décès sont néanmoins directement provoqués par la maladie de Lyme, sauf chez le fœtus pendant la grossesse.

**Les choses semblent bouger.** Le diagnostic réalisé en France n'est pas fiable (50 à 60%). Comment expliquer que seulement moins de 30 000 cas sont détectés en France alors qu'il y en a 10 fois plus en Allemagne. Un collectif de malades a porté plainte contre l'Etat et le laboratoire qui fournit le test Français. Pour rappel, un traitement antibiotique de quelques jours permet de guérir cette maladie lorsque le diagnostic est fait rapidement, alors qu'il faut des mois voire des années dans les autres cas. Souhaitons que rapidement le test qui est proposé en Allemagne soit disponible en France. Un article intéressant sur « chasser en Alsace » nous dit que la tique lorsqu'elle s'est fixée sur un cervidé n'est plus porteuse du virus Borélia cause de la maladie de Lyme.

#### **Pour nos fidèles compagnons :**

Pour lutter contre les puces et les tiques un nouveau produit est disponible chez les vétérinaires. Il s'agit de comprimés à croquer : NEXGARD plus ou moins dosés suivant le poids du chien. 1 comprimé à donner au chien toutes les 5 semaines. Contrairement aux colliers, pipettes ou bombes qui existent sur le marché, cette molécule tue la tique rapidement.



**OUVERT du Lundi au  
Jeudi de 17h15 à 19h45  
Vendredi de 16h à 20h  
Samedi de 14h à 19h**

**ARMURERIE Chappaz**  
354 route de l'Eglise 74370 CHARVONNEX

**ARMURERIE Chappaz**

Tél. 04 50 60 30 23  
Fax 04 50 60 38 55